



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cantines scolaires

Question écrite n° 76272

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'absence d'une réglementation française sur la qualité nutritionnelle des repas servis dans la restauration collective, et particulièrement dans les cantines scolaires. L'intervention d'un diététicien dans la composition des menus et la préparation sur place des repas, à base de produits frais, permettraient de démocratiser l'éveil au goût et de poser chez les jeunes comme les adultes les principes d'une nutrition saine et équilibrée, propice à leur santé. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer quel est l'état de la réflexion du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76272

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 avril 2010, page 4176

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)